

HORS-DOSSIER

LA TOPOGRAPHIE OUBLIÉE DES IMMIGRÉS EN TERRE FRANÇAISE

par **Olivier Chavanon**, docteur en sociologie, université de Chambéry

Dans les années trente, en France, nombreux étaient les immigrés - Italiens, Espagnols, Polonais - habitant dans des bidonvilles en marge des agglomérations, archipels identitaires dont certains furent appelés "villages nègres", par un amalgame sémantique entre l'Autre exotique et le "métèque". Quelles traces reste-t-il aujourd'hui de cette ghettoisation des migrants ? Les souvenirs contradictoires des anciens "villageois" et de leurs voisins français, le silence des archives mettent en évidence les mécanismes de la mémoire - officielle, légitime, collective, minoritaire - d'une société, et l'amnésie qu'un groupe dominant peut opposer à un groupe marginal et dérangeant.

Plaques apposées au coin des rues en hommage à nos principales figures nationales ; statues érigées sur nos places publiques ; lieux emblématiques qui incarnent le souvenir de tel ou tel événement particulièrement marquant pour la communauté ; sites chargés d'histoire à partir desquels s'instituent des pratiques commémoratives... Notre espace de vie quotidien est truffé de signes qui servent à entretenir une mémoire du passé et à assurer la pérennité de certaines consciences identitaires. La notion de "lieu de mémoire" inventée par l'historien Pierre Nora, même si elle ne porte pas exclusivement sur des objets matériels, souligne bien la nature de ce processus. Certains lieux sont en effet, plus que d'autres, porteurs de souvenirs. Leur fonction est, au-delà du temps, d'assurer une visibilité à certaines bribes de notre histoire. Lourdes, le Panthéon, les camps de la mort de la Seconde Guerre mondiale, etc., constituent, dans des registres différents, des espaces destinés à maintenir un lien avec des épisodes jugés hautement symboliques. Conservés, entretenus, ils nous font savoir qui

nous sommes en incarnant le souvenir d'événements particulièrement marquants. Ils soutiennent notre capacité mnémonique en fournissant des éléments déclencheurs qui ramènent à notre conscience divers faits anciens. Ce rapport entre espace et mémoire est d'ailleurs bien connu. Ça n'est pas pour rien que les pouvoirs s'en prennent en priorité aux lieux de culte chez l'ennemi d'une foi politique ou religieuse. Car en détruisant la forme matérielle, lorsque celle-ci est l'expression physique et substantielle d'une identité, on touche des principes puissants de cohésion du groupe.

Ceci étant, tous les espaces n'ont pas pour vocation de symboliser des morceaux de notre passé. L'univers urbain, notamment, fonctionne comme un "charnier des signes" où existent de véritables lieux d'oubli, des lieux de non-mémoire (ou des non-lieux de mémoire, selon l'expression de l'historien Gérard Noiriel). Des endroits qui en creux, sur le mode du vide, de l'absence, du refoulement ou de la déficience, nous rappellent la vigueur des luttes qui opposent certains groupes entre eux dans cette

volonté universelle de faire trace et histoire en laissant des empreintes. Si toutes nos cités se réservent des lieux de culte du passé, force est de reconnaître que tous les lieux de nos cités ne relèvent pas de ce culte. Bien au contraire. L'opposition classique entre quartiers bourgeois et quartiers prolétariens se décline ainsi souvent en centres-villes, espaces amplement revalorisés, et lointaines cités de banlieues exclues de toute considération ayant trait au patrimoine.

Lorsque le processus d'amnésie atteint ses formes les plus extrêmes et les plus abouties, comme c'est le cas avec le fait migratoire, certains lieux sont tout simplement effacés, au sens propre comme au sens figuré. Ils sont supprimés du paysage autant que des esprits, à l'instar de ce qui s'est produit pour bon nombre de bidonvilles immigrés de l'entre-deux-guerres. Les groupes, selon la position qu'ils occupent dans l'espace social, ne manifestent en effet pas la même capacité à imposer leurs souvenirs sur la scène publique. Il existe en réalité, derrière un apparent consensus, une vive concurrence pour l'interprétation légitime du passé, chaque collectivité luttant pour imposer sa propre représentation des choses. Si la mémoire collective résulte d'un consentement, disons d'une forme de concorde, l'amnésie, quant à elle, est plutôt le résultat d'un rapport de forces, d'un conflit – conflit qui, dans les cas extrêmes, peut aboutir à l'éradication des mémoires minoritaires ou trop en contradiction avec celles que le groupe dominant entend véhiculer, comme le prouve l'histoire amplement oubliée et méconnue des "villages nègres".

SÉGRÉGATION SOCIALE ET SPATIALE

Dans les années trente, la France fut le premier pays d'immigration au monde, en chiffres relatifs (ramenés à la population totale). À

cette époque, des colonies entières d'Italiens, d'Espagnols, de Polonais franchirent massivement les frontières. Le phénomène fut d'une ampleur considérable. En l'espace de deux décennies à peine (entre les recensements de 1911 et de 1931), le nombre d'étrangers installés sur le sol national se vit multiplié par plus de deux (environ 3 % de la population totale en 1911, contre 7 % en 1931).

À l'acmé de la crise du logement, et alors que le spectre du rejet vis-à-vis des populations migrantes se précisait au fur et à mesure de la multiplication des signes de la récession économique, apparurent en maints endroits de l'Hexagone des baraquements relativement précaires et insalubres où se logèrent, à l'écart des Français, les familles les plus impécunieuses. Bien que peu de travaux portent sur le sujet pour la période considérée, il est avéré que le processus de ségrégation était particulièrement marqué à cette époque. Un peu partout existaient de véritables enclaves étrangères, sortes d'îlots où les étrangers reconstituaient un entre-soi ainsi qu'une solidarité quasi inhérente à la similitude de leurs conditions de vie. Souvent mal perçus par les populations françaises résidant alentour, ces bidonvilles, présents dans une majorité de nos villes, nourrirent de nombreux sentiments de crainte, voire de xénophobie.

Camps provisoires directement construits par les employeurs français afin de loger les familles étrangères, ou montés à l'avenant par les intéressés eux-mêmes dans des zones urbaines en déshérence foncière, investies sous la tolérance de pouvoirs publics peu soucieux de la politique de logement des étrangers, la concentration des immigrés dans l'espace territorial, sur le mode de la "ghettoïsation", était un processus courant dans les années trente. Des archipels identitaires naquirent alors un peu partout. On connaît par exemple ces "petites Italies" du Nord de la France, de Paris



ou encore de Marseille, à propos desquelles l'historien Ralph Schor écrivait : *“Dans leurs petites ‘enclaves’ nationales, les immigrés pratiquaient une active solidarité, conservaient leur langue ou leur dialecte, leurs habitudes culinaires, vestimentaires, festives ; des boutiques offraient les produits du pays d’origine. Le maintien de cette culture freinait l’insertion dans la société française et entretenait aussi la méfiance de certains autochtones, inquiets de voir naître des îlots étrangers voyants, jugés parfois trop autonomes.”*⁽¹⁾

Le mécanisme de regroupement résidentiel des colonies d’immigrés en des points bien spécifiques, sur des espaces hautement circonscrits, souvent enclos de murs, avait frappé Roger Bastide dès 1933, lors de son retour à Valence, dans la Drôme. Il écrivit alors : *“Ce qu’il y a de plus intéressant, c’est que la très grosse majorité de ces étrangers ne se trouvait pas fondue dans la population du pays. Elle formait des groupes bien séparés, ayant leur vie propre et continuant, dans une certaine mesure tout au moins, le pays quitté, provisoirement ou définitivement. [...] Je me trouvais en présence de faits de ségrégation bien caractérisés.”*⁽²⁾

ENTRE RELÉGATION CONTRAÎNTE ET REFUGE VOLONTAIRE

Bien des personnalités évoquèrent le même phénomène, comme le journaliste Albert Londres ou encore l’écrivain Joseph Kessel, qui furent surtout frappés par les conditions déplorables de vie dans ces lieux. Pour les observateurs extérieurs en effet, ces poches étrangères, ces marges urbaines n’étaient pas synonymes d’exotisme, dans l’acception positive du terme. Les conditions d’hygiène notamment attiraient l’attention. Le géographe Georges Mauco, spécialiste patenté de la question migratoire en France il y a plus de soixante ans, écri-

vait par exemple en 1935 : *“Qu’on imagine un chemin défoncé, boueux, bordé de masures, de constructions en bois, en papier goudronné, en tôle. [...] Par endroits, les pieds enfoncent jusqu’aux chevilles dans le tapis d’ordures dont l’odeur, l’été, est insupportable. Nombre d’habitants font leur cuisine en plein air ; autour de la fontaine, unique point d’eau du quartier, il y a foule toute la journée. Les commères s’y interpellent dans des idiomes variés... Le soir, les promenades dans les rues doivent s’accompagner de prudence pour éviter les chutes dans l’obscurité, au milieu des immondices et du grouillement des rats.”*⁽³⁾

Force est de reconnaître que toutes les descriptions ou presque qui furent faites des lieux de l’immigration insistent sur des aspects négatifs de ce type. La plupart du temps justifiées par un prétendu souci de salubrité publique, ces descriptions dénoncent au passage le caractère interlope de ce genre de quartiers, évoquent l’abâtardissement des familles immigrées logées là, leur tendance barbare à se nourrir d’animaux domestiques capturés alentour, leur propension à vivre exclusivement des subsides de l’État, leur inclination à se battre et à chercher querelle, etc.

Les quartiers immigrés de l’entre-deux-guerres rappellent le phénomène de concentration spatiale et identitaire, de mise à l’écart géographique et sociale opérée sur la base de ce que les chercheurs de l’école de Chicago ont appelé “la division ethnique de l’espace”. Beaucoup de ces rassemblements de baraquements possédaient d’ailleurs des murs d’enceinte et n’avaient qu’une seule entrée et une seule sor-

1)- Ralph Schor, *Histoire de l’immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Armand Colin, Paris, 1996, p. 24.

2)- “Les Arméniens de Valence”, in *Revue internationale de sociologie*, 1933, p. 17, cité par Ralph Schor, op. cit.

3)- “Le problème des étrangers en France”, in *La revue de Paris*, 15 septembre 1935, p. 393, ibid.

tie, se révélant ainsi tout à fait conformes aux grandes règles édictées dans l'encyclique de Paul IV en 1555, qui visait à définir le *ghetto* et où était déjà stipulée la particularité de ce système d'enfermement physique. Néanmoins, les sociologues de l'école de Chicago distinguaient dans le cas des ghettos américains, ou tout du moins des quartiers fortement ségrégués, la relégation contrainte (*suffered segregation*) et le refuge volontaire (*voluntary shelter*). La ségrégation peut effectivement être imposée, subie. Mais elle peut être par ailleurs recherchée et entretenue quand il s'agit d'une "ségrégation positive". C'est le cas notamment des quartiers extrêmement riches qui, en ce qui les concerne, par diverses procédures de filtrage, sélectionnent un profil d'habitants afin de constituer un entre-soi (par exemple

Beverly Hills aux États-Unis). Ainsi le ghetto fonctionne-t-il toujours à double sens. Comme l'expliquait Louis Wirth⁽⁴⁾, il recèle une ambivalence de fonction : il protège en fait conjointement les uns des autres, le "nous" du "eux". Dans le cas des quartiers immigrés, le rapport dialectique de distance-proximité propre à la figure de l'étranger, telle que l'avait définie George Simmel⁽⁵⁾, montre que l'objectivité des mécanismes ségrégatifs repose avant tout sur la subjectivité des perceptions de l'éloignement. La notion de "distance" ne renvoie pas forcément à une réalité objective, à des frontières "ethniques" mesurables à l'aune d'une

métrique spatiale, mais bien, également, à des représentations subjectives⁽⁶⁾.

UN REJET GÉNÉRALISÉ DES IMMIGRÉS

Or, comme le montre une étude des articles de la presse d'époque, les immigrés du moment, en provenance des nations voisines, étaient perçus

comme étant très éloignés de l'archétype identitaire français. Même si aujourd'hui, certains discours ne se privent pas d'arguer du caractère culturellement très proche des populations européennes arrivées lors des anciennes vagues migratoires (pour mieux pointer du doigt, par opposition, le caractère prétendument inintégrable des populations en provenance du Maghreb et de l'Afrique noire), il faut se souvenir que ceux

*Les immigrés
en provenance
des nations voisines
étaient perçus
comme très éloignés
de l'archétype français.
Ceux que l'on appelait
les "mètèques",
fussent-ils nés à quelques
kilomètres de la Savoie,
incarnaient l'altérité
absolue aux yeux
de l'opinion publique.*

que l'on appelait indistinctement les "mètèques", fussent-ils nés à quelques kilomètres de la Savoie, incarnaient l'altérité absolue aux yeux de l'opinion publique. Italiens, Espagnols, Polonais ou Belges étaient alors considérés comme radicalement différents du Français. Leur présence

4)- Louis Wirth (1928), *Le Ghetto*, trad. française Le Champ urbain, Grenoble, 1980.

5)- George Simmel (1908), *Digression sur l'étranger*, trad. française I. Joseph et Y. Graffmeyer, in *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Le Champ urbain, Paris, 1979.

6)- Véronique De Rudder, "La ségrégation est-elle une discrimination dans l'espace ?", in *Les quartiers de la ségrégation : tiers-monde ou quart-monde ?*, Karthala, Paris, 1995.

était synonyme de péril pour la paix nationale. Par exemple, le 21 octobre 1935, le quotidien *Paris-Soir*, comparant les immigrés à des hordes d'animaux en voie d'envahir le pays, expliquait à ses lecteurs : "... *Des milliers d'étrangers ont pénétré chez nous comme des rats. Ils barrent la route. Il est intolérable que les Français n'aient pas la possibilité de vivre mieux dans leur pays.*"

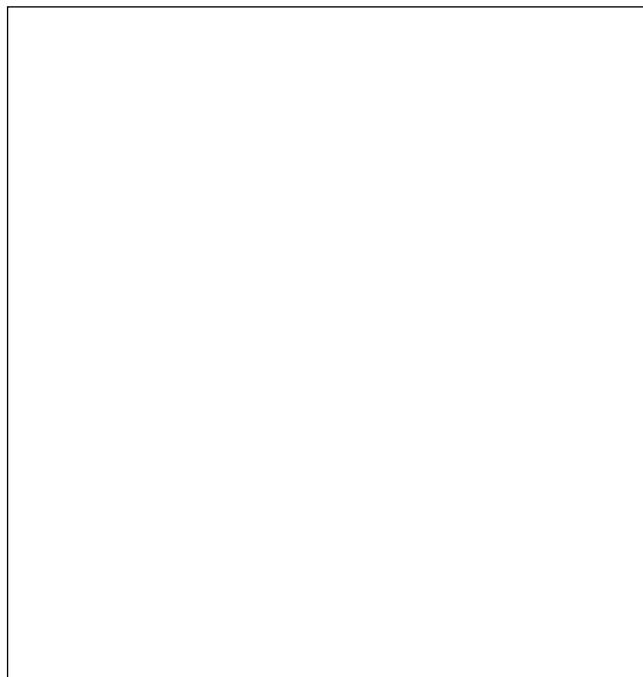
Sans doute faut-il avoir à l'esprit cette division du monde en deux groupes – "eux" et "nous" – pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la ghettoïsation des migrants de l'entre-deux-guerres. La dichotomie identitaire de l'espace social, avec les étrangers d'un côté et les Français de l'autre, ne pouvait que coïncider avec une mise à l'écart géographique. Le regroupement des immigrés en des espaces clairement circonscrits fut en effet, pour partie, le corollaire d'un rejet généralisé à leur égard dont il ne faut pas mésestimer l'ampleur. Quelques travaux d'inspiration anglo-saxonne ont cherché à montrer que le phénomène de

concentration spatiale résultait d'une intention consciente de la part des immigrés : une intention consistant à vouloir vivre entre semblables, à reconstituer ici un peu des habitudes de là-bas, à recréer des liens communautaires, etc. afin de mieux pallier les affres du déracinement et de la découverte nécessairement traumatisante d'un nouvel univers social et culturel. En France, la naissance des enclaves immigrées s'explique certes à travers ces réalités. Pourtant, il convient de ne pas minimiser le rôle joué par des facteurs exogènes, plus structurels et contextuels, comme celui de la récession économique, laquelle constitua un terreau tout à fait favorable au développement des bacilles de l'ostracisme à l'égard des migrants.

LE SYNDROME DES "VILLAGES NÈGRES"

Certains de ces quartiers immigrés des années trente – les plus stigmatisés d'entre eux – furent étonnamment appelés les "villages nègres". En dehors du fait que le nom même

dont on a affublé ces lieux constitue déjà tout un programme pour le sociologue, leur existence éphémère et aujourd'hui complètement oubliée, ignorée, voire niée, est extrêmement riche en éléments d'analyse sur le processus d'amnésie sociale qui frappe certaines catégories de population. L'appellation résulte d'un amalgame sémantique. Couramment décrits comme arriérés sur l'échelle de l'évolution, comme sales, violents, sournois et porteurs de différentes maladies infectieuses, les immigrés, dans les années trente, furent victimes



L'épicerie du "village nègre" de Lyon (1933). Archives privées.

de différents stéréotypes. Dans la presse, ils furent décrits à jet continu à travers un ensemble de traits dévalorisants et, en vertu du principe du bouc émissaire, constituèrent pour l'opinion publique un point obsessionnel de fixation.

Or, à la même époque, la négrophilie était à son apogée. L'image du négroïde d'Afrique, omniprésente en pleine entreprise coloniale, faisait de l'Africain un être de race primitive, en quelque sorte un "Autre absolu". L'immigré incarnait quant à lui "l'Autre de l'intérieur". L'appellation de "village nègre", utilisée pour désigner des quartiers où ne vivaient pourtant que des Européens, puise ses racines dans une vision fantasmée de l'éloignement culturel. Autrement dit, "nègre" parce que "pas comme nous". Et de fait, les "villages nègres" que nous connaissons, et plus particulièrement ceux de Lyon pour le Rhône, de Modane ou de Saint-Jean-de-Maurienne pour la Savoie ou encore de Rive-de-Gier pour la Loire, accueillèrent à l'époque essentiellement des Italiens et des Espagnols, des Polonais et quelques familles russes (souvent plusieurs milliers d'individus).

Tous ces "villages nègres" furent rasés à la veille de la Seconde Guerre mondiale et aujourd'hui, plus rien ne subsiste de leur existence. Aucun vestige physique, aucun vestige symbolique. Désormais, sur leurs anciens emplacements, on trouve de nouveaux immeubles, de nouvelles cités, et aucune trace dans les différentes archives locales, si bien qu'il est très difficile d'en savoir plus en ce qui les concerne. Seuls de rares témoins encore vivants sont là pour raconter. Toutefois, leurs souvenirs sont amplement contradictoires. Surtout quand on interroge conjointement d'anciens résidents immigrés ou d'anciens voisins français, et que l'on confronte leurs descriptions respectives. Là, l'exercice de mémoire engage les appartenances sociales et, de toute évidence, les individus ne se souviennent pas des événements de manière identique.

D'un côté, pour les immigrés, l'acte du souvenir se trouve subordonné au souci de contournement du stigmate et de minimisation du processus de dévalorisation sociale. Le passé est alors reconstruit en fonction d'intérêts présents, certains souvenirs sont travestis (on insiste davantage sur les aspects hyperpositifs du passé). Dans tous les cas, il existe une très forte distorsion de la mémoire qui, par définition, fait œuvre de sélection. De l'autre (du côté des interlocuteurs français), les propos oscillent entre stéréotypes racistes (pour les rares qui en conservent un souvenir) et amnésie totale – sachant que les amnésiques sont largement majoritaires, comme l'ont montré deux émissions consacrées au sujet par *France-Inter*⁽⁷⁾.

MÉMOIRES CONTRADICTOIRES

Durant quelques dizaines d'années, les "villages nègres" furent les lieux par excellence de la concentration et du regroupement des immigrés les plus pauvres (ceux qui ne pouvaient pas se payer de logement). Ils étaient généralement situés à la périphérie des agglomérations ou des zones en voie d'urbanisation, et des murs d'enceinte matérialisaient leur frontière – une frontière autant géographique que sociale. De part et d'autre, les populations se défiaient, Français et immigrés engageant mutuellement différents processus de représentations négatives (préjugés, stéréotypes...). Or, c'est précisément cette opposition des identités sociales qui détermine aujourd'hui l'opposition des souvenirs⁽⁸⁾. Autrement dit, ces lieux ne sont plus accessibles

7)- En 1993, nous avons pris contact avec le journaliste Daniel Mermet afin qu'il réalise une émission sur le "village nègre" de Lyon (deux furent en fait réalisées). À cette occasion, un grand nombre de personnes fut interrogé sous forme de "micro-trottoir". Le fruit de ce travail a été diffusé les 16 et 17 février 1993.

8)- Olivier Chavanon, "Où sont passés nos villages nègres ?", in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XIII, n° 1, 1997.

aujourd'hui qu'à travers le prisme de la mémoire orale, mais cela rend la tâche du chercheur compliquée car ce prisme dévie, réfléchit, polarise ou décompose le passé en fonction de chacun, selon le jeu complexe des identités et des appartenances, et dans une tension permanente entre le souci du souvenir et celui de l'oubli.

D'un côté tout d'abord, il y a ceux pour lesquels le passage en ces lieux est raconté en termes nostalgiques. Il s'agit des anciens habitants de ces "villages", dont beaucoup insistent sur la solidarité qui prévalait entre les familles partageant la même condition, sur les relations d'entraide, de soutien mutuel, sur un certain nombre de valeurs morales, etc. Beaucoup de nos interlocuteurs immigrés ont déclaré en substance que l'expérience du passage en ces lieux était pour eux tout à fait extraordinaire et inoubliable :

"Moi, mes souvenirs du village nègre, ça représente beaucoup

parce que, si vous voulez, on a connu quelque chose d'extraordinaire. Bien sûr on avait pas tout le confort d'aujourd'hui, mais on avait l'amour de nos parents et puis cette entraide qui existait entre nous, entre immigrés. Moi je comprends pas pourquoi aujourd'hui on parle pas du village nègre. Mais est-ce que c'était honteux ? Il y a même des gens du village nègre qui veulent plus en parler... Alors pourquoi ?" (Madame Merono, aide-soignante, à propos du "village nègre" de Lyon).

"Pour nous, ça a été quelque chose de merveilleux. On était pauvres là-bas, mais finale-

ment on était riches. Nous étions riches de tout ce contact qu'on avait entre nous, de cette solidarité. On était toujours ensemble parce qu'on avait besoin de son voisin, et ça, ça marque..." (Monsieur Agostino, ancien chef de service chez Renault, aujourd'hui à la retraite, à propos du même "village nègre").

Viennent ensuite les discours dépréciateurs qui dépeignent ces quartiers comme autant de lieux de débauche, de saleté ; comme *"des repères de bandits sales et méchants"*. Il s'agit

là de propos tenus majoritairement par des voisins français plus ou moins "dérangés" par la présence de ces enclaves immigrées, et surtout, c'est là le plus important, par des individus socialement proches des habitants desdits villages. En vertu de cette loi de proximité sociale qui fait que l'on perçoit toujours de façon négative ses concurrents les plus directs, ceux qui pourraient prétendre

***Dans le cas
de communautés
socialement reléguées
et dépréciées,
le territoire est souvent
un non-lieu de mémoire.
Les quartiers hautement
disqualifiés qui accueillent
des populations
marginales
sont dépossédés
de tout passé.***

aux mêmes places, les propos versent ici dans la vindicte, la critique, la dévalorisation. Sont ainsi mis en avant les aspects les plus négatifs :

"C'était vraiment la pègre. C'était au plus on est pauvre, au plus on se laisse aller. [...] C'était des crasseux, ils ne se lavaient pas tous les jours comme nous. Ils faisaient leurs besoins dans des sceaux et puis ils jetaient ça dans les jardins. Personne travaillait là-dedans. Personne travaillait. Et puis ils étaient jamais malades hein, ça, ça les touchait pas." (Madame Gauvin, sage-femme aujourd'hui à la retraite, à propos du "village nègre" de Lyon).

“Nous on y allait pas si vous voulez. Je sais pas si c'était vraiment dangereux ou quoi que ce soit, mais enfin nos parents nous interdisaient d'y aller. Moi quand je passais devant, que j'allais chez mes cousins, eh bien je courais le plus vite possible. Ça nous faisait peur quoi. On disait qu'ils volaient des enfants pour les faire travailler...” (Monsieur Genouvrier, commerçant à la retraite, à propos du même village).

“C'était pas des gens comme nous. Du moins c'est ce qu'on croyait à l'époque. Alors on y allait pas. On se parlait pas. Pour nous, c'était des bohémiens qui allaient partir un jour ou l'autre, qui vivaient un peu bizarrement, voilà !” (Madame Henry, documentaliste, à propos du “village nègre” de Saint-Jean-de-Maurienne).

L'ABSENCE DE TRACES OFFICIELLES ET INSTITUTIONNELLES

Viennent enfin tous les signes ostensibles de l'amnésie. Premièrement, tous les témoignages que l'on peut recueillir localement et qui affirment que de tels lieux n'ont jamais existé : “Non, ici, il n'y a jamais eu de village nègre là, comme vous dites. Non, non ! Ici il y avait des jardins. Là il y avait que des jardins. Là des jardins, là des jardins...” (en nous montrant du doigt l'ancien emplacement d'un village). Deuxièmement, le silence total des archives d'époque, qu'il est possible de consulter et où nulle part ils ne sont mentionnés. Si l'on considère ces archives comme la trace institutionnelle et officielle consignée par des instances administratives, on s'apercevra que les immigrants des “villages nègres” ont tout simplement disparu.

Par exemple, les plans communaux font apparaître des prés, ou disons des zones en friches, là où ils étaient pourtant situés. *L'Indicateur Henri* (qui est l'ancêtre de l'annuaire téléphonique, mis à part le fait que l'on y retrouve en

plus mentionnées les professions exercées par les chefs de famille) confirme que les habitants de ces villages étaient en marge de toute reconnaissance institutionnelle. Ainsi, aucun des anciens résidents n'y est référencé, pas plus dans le classement alphabétique que dans les raisons sociales (commerces, entreprises). La série M des archives, qui correspond aux documents de l'Administration générale – notamment ceux de l'organisation des circonscriptions, des listes électorales et des élections locales, de la police, de la santé publique et de l'hygiène, de la population, du commerce, de l'industrie, du travail et de la main-d'œuvre (livrets ouvriers), ne livre pas davantage de renseignements. La série P des archives, celle des postes et du cadastre, confirme cette inexistence des “villages nègres” au sein des documents administratifs.

On pourrait presque penser que les “villages nègres” n'ont jamais existé. Au cours de trois années de recherche sur le sujet⁹⁾, nous n'avons mis la main que sur un nombre très faible de documents mentionnant leur présence. De surcroît, dans la majorité des cas, il s'agit de documents tendancieux, à considérer avec la plus grande circonspection (des documents qui sont bien souvent entachés par divers contresens ou omissions, volontaires ou involontaires). Certains d'entre eux vont même jusqu'à mystifier entièrement le passé en réinventant l'histoire de ces villages, leur conférant un caractère pour le moins folklorique. Ainsi, une brochure publiée il y a quelques années sous le prestigieux label de l'Unesco mentionne bien l'existence d'un “village nègre” à Lyon, mais celui-ci, comme par magie, n'est plus un quartier immigré : il est présenté comme le baraquement des soldats américains durant la

9) - Dans le cadre d'une thèse de troisième cycle intitulée *Anthropologie des formes et des fonctions sociales de la mémoire*, soutenue en décembre 1997 à l'université de Perpignan.

Seconde Guerre mondiale ! L'absence de traces autorise, il est vrai, diverses reconstructions historiques, plus ou moins farfelues. Toujours à Lyon, la télévision locale, dans une de ses émissions, n'hésitait pas à présenter le village nègre du VIII^e arrondissement comme un quartier peuplé de Portugais et qui aurait, selon le journaliste, été détruit dans les années soixante. Là, l'histoire n'est pas niée. Elle est tout simplement réinventée sans aucun souci de véracité et de vérification.

Les documents les plus fiables à notre disposition sont en fait des photos aériennes prises par l'armée dans les années trente. Elles seules, en dehors des témoignages oraux, permettent d'attester qu'un jour, ces bidonvilles étrangers ont bien fait partie de nos paysages urbains.

MÉMOIRE ET LÉGITIMITÉ

Pour le sociologue, tous les signes de la mémoire qui donnent sens à l'idée de territoire, considérés en plein ou en creux, sont comme une grammaire qui rend compte avant tout, sur la longue durée, des processus de mixité sociale. Leur décryptage permet en effet de comprendre comment et pourquoi tous les groupes, selon la position qu'ils occupent, ne manifestent pas la même facilité pour faire "lieu de mémoire", c'est-à-dire pour construire leur propre légitimité territoriale publiquement attestée par des formes matérielles visibles et reconnues par tous.

Il faut rappeler que Maurice Halbwachs, sociologue français mort en déportation à Buchenwald, avait en son temps exploré les pistes qui concernent le rapport entre la mémoire des groupes et le territoire. À partir d'une étude⁽¹⁰⁾ sur la localisation des lieux saints en Palestine, il avait alors mis en évidence à quel point le repérage commun des souvenirs sur le sol est un élément capital de la mémoire collective : pour aider le souvenir, les communautés religieuses doivent marquer les lieux de

leur empreinte, elles doivent chacune les charger d'histoire, de coutumes, de rites ou de traditions. C'est ainsi qu'elles parviennent à donner une topographie à leur mémoire et qu'elles peuvent objectiver, pour elles-mêmes mais également à l'intention des autres, leur identité dans les formes territoriales. D'où la nécessité sociologique de raisonner en permanence au niveau de la triade identité-territoire-histoire.

Pourtant, là où Maurice Halbwachs développait une vision consensuelle des présences, des voisinages et, plus généralement, de la mise en superposition spatiale des populations, nous voudrions ici montrer à quel point le conflit est toujours présent et constitutif de la "mémoire collective" (expression inventée par Halbwachs). En effet, si le territoire, comme espace physique et symbolique travaillé de façon transitoire dans la superposition et la confrontation des populations résidentes, est mémoire, puisque constitué d'une multitude de signes qui sont sédimentés au fil de la succession des générations et des groupes, il sert également de sépulture à bon nombre de souvenirs. Il est le théâtre d'après combats pour la survivance des signes de l'occupation et, par conséquent, nécessairement fossoyeur de certaines mémoires collectives issues des plus faibles. Dans le cas de communautés socialement reléguées et dépréciées, le territoire est souvent un non-lieu de mémoire. Les quartiers hautement disqualifiés qui accueillent des populations marginales (dans le sens : en marge

10)- Présentée dans un livre intitulé *La topographie légendaire des évangiles en terre sainte*, Puf, Paris, 1941. Dans cet ouvrage méconnu, dont nous avons détourné volontairement le titre ici, Maurice Halbwachs, qui s'appuie sur l'étude de la localisation des faits évangéliques à Jérusalem, met en évidence quelques-unes des lois auxquelles obéit la mémoire collective.

11)- Dans "La ville des sciences sociales", *Enquête*, vol. IV, second semestre 1996, éd. Parenthèses.

12)- Dans la série de textes de Jean Maglione recueillis et commentés par Jacques Dreyfus, intitulée *Cris et écrits de Jean Maglione : quartiers et cultures populaires face à la modernité et aux aménageurs*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1994.

des normes et des institutions) sont dépossédés de tout passé et de toute histoire – à l'inverse des quartiers des centres-villes, où diverses opérations mettent sur l'avant-scène publique et sous les feux de leurs projecteurs des morceaux du passé amplement sélectionnés et souvent artificiellement entretenus.

D'une manière générale, il semble que ceux qui ne sont pas pourvus en toutes formes de capitaux ont du mal à inscrire leur existence dans un espace qui ne soit pas complètement anonyme et qui puisse manifester une histoire propre. À l'inverse des grandes familles étudiées par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, dont l'identité peut se fonder sur la matérialité immuable des châteaux ou autres lieux de villégiature, les classes subalternes situées au plus bas de l'échelle sociale se voient exclues de l'idéologie très élitiste de la muséographie et du patrimoine.

MÉMOIRE ET IDENTITÉ

L'un des moyens privilégiés pour amnésier un groupe social opprimé consiste sans doute à lui interdire d'inscrire ses propres signes dans l'espace, c'est-à-dire de marquer le territoire de sa mémoire. Il ne peut pas ainsi affirmer sa conscience de soi en s'appuyant sur la matérialité des lieux, ni même prétendre laisser des traces de son existence, des vestiges de son histoire. Comme le soulignent Bernard Lepetit et Sylvie Mazzella, *"l'efficacité de la mémoire collective tient dans sa capacité à lier spatial et temporel"*⁽¹¹⁾, car les souvenirs des groupes s'enracinent toujours dans le territoire. Il faut ajouter à cette proposition que cela dépend de la position sociale du groupe vers lequel on se tourne pour en juger. Car précisément, tous les groupes

n'y parviennent pas de la même manière. En disloquant les souvenirs des groupes minoritaires, on leur ôte toute base identitaire. On les contraint à emprunter leur passé à une mythologie octroyée. C'est souvent le cas avec les réhabilitations des grands ensembles d'habitat social, qui s'apparentent aux *"rénovations tables rases"* dénoncées par Jean Maglione, dans lesquelles *"la mémoire est l'emballage, le contenu l'oubli"*.⁽¹²⁾

Il faut dire qu'en termes sociologiques, le poids de la subordination induite par la privation de mémoire est d'autant plus indolore pour ceux qui la subissent que l'acculturation, c'est-à-dire la privation de toute mémoire culturelle et identitaire, fonctionne en général comme un analgésique puissant qui permet de maintenir une domination autrement que par la force. En effet, l'exclusion de certains souvenirs par l'effacement sélectif des traces permet l'abolition du passé et de la culture du groupe dominé, ainsi

que la substitution par une culture et un passé qui viennent artificiellement combler le vide ; ce qui est sans doute le moyen le plus radical pour interdire définitivement toute velléité de libération ou de désaliénation...

Dans toute organisation sociale coexistent des mémoires plus ou moins officielles et légitimes selon les groupes auxquels elles appartiennent. Le caractère officiel et légitime de la mémoire peut être appréhendé notamment à travers la pérennité des souvenirs. Car toute mémoire minoritaire, qu'elle soit culturelle, religieuse, politique ou ethnique, qui porte atteinte, d'une manière ou d'une autre, à la mémoire collective imposée par le groupe dominant, voit ses propres jours comptés. Privée des moyens d'accès à la légitimité, qui peuvent être la constitution des lieux de mémoire, l'entrée dans l'histoire, la mise en place de pratiques commémoratives, etc., elle a toutes les chances de disparaître en peu de générations. Les systèmes totalitaires offrent en ce sens un bon exemple, en ne tolérant, par définition, aucune mémoire contradictoire à celle du pouvoir et en promouvant une mémoire officielle d'État qui devient la seule valable. Tout souvenir alternatif est alors rendu impossible. Pour autant, le même processus existe au sein des sociétés dites pluralistes, qui sont censées, en ce qui les concerne, gérer la rivalité des mémoires. Là aussi, certains groupes sociaux se voient rejetés dans la "fosse commune de l'histoire", comme le disait George Brassens à propos des petites gens. Ainsi, s'il est vrai que la

France appartient aux nations qui se sont construites économiquement et démographiquement grâce à l'apport de différents flux migratoires, il est tout aussi sûr que l'histoire de la présence étrangère sur son sol demeure l'un des trous noirs de la mémoire collective hexagonale. À titre d'exemple, il s'avère qu'en entrant à l'université, près de quatre étudiants sur cinq situent l'origine de cette présence au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire ignorent totalement l'apport vital de la population étrangère dans les mines, la sidérurgie, les transports... au cours de la Révolution industrielle ou pendant l'entre-deux-guerres.

Les "villages nègres" permettent d'éclairer quelques-uns des mécanismes du souvenir. Avec eux, on comprend que l'amnésie peut aussi être l'expression d'un rapport de forces trop inégalitaire. Pour ces quartiers hautement indésirables en effet, l'issue des luttes pour la légitimité territoriale a été l'effacement des signes emblématiques laissés par une présence jugée insignifiante historiquement, ou du moins, considérée comme trop contradictoire avec l'idée même de terroir si chère à beaucoup de nos concitoyens. Et aujourd'hui en somme, les "immigrés-nègres" des années trente, mais plus généralement l'ensemble des "métèques" se voient confinés dans les limbes de l'intemporalité, dans les "faubourgs du temps", selon l'expression d'Octavio Paz à propos des nations pauvres du Sud. Ils se souviennent seuls d'un passé dont ne subsiste plus aucune trace. ❁



A PUBLIÉ

.....
Élise Hénu, "La résorption du Bidonville de Lorette,
 histoire de vies, histoire de villes"

Hors-dossier, n° 1213, mai-juin 1998

Marie-Christine Volovitch-Tavares, "Du temps des baraques
 au temps de la mémoire retrouvée"

Dossier *Portugais de France*, n° 1210, novembre-décembre 1997